

02.04.2025 – 13:30 Uhr

Prise en charge du cancer en Suisse : écart entre la nécessité de mesures de dépistage et leur mise en œuvre

Type de cancer	Qui?	Examen	Dans le cadre de programmes de dépistage		Dépistage en dehors d'un programme	
			Réglementation	Coûts approximatifs	Réglementation	Coûts approximatifs
Cancer du sein	Femmes Généralement de 50 à 74 ans	Mammographie	Un examen tous les 2 ans, <u>exempté</u> de franchise max. 10% de quote-part	20.-	Non pris en charge par l'assurance de base	200.-
Cancer du côlon	Femmes et hommes âgés de 50 à 69 ans	Test FIT	Un examen tous les 2 ans, <u>exempté</u> de franchise max. 10% de quote-part	5.-	Prise en charge tous les 2 ans par l'assurance de base, <u>non</u> exemptée de franchise max. 10% de quote-part	50.-
	Femmes et hommes âgés de 50 à 69 ans	Coloscopie	Un examen tous les 10 ans, <u>exempté</u> de franchise max. 10% de quote-part + médicaments laxatifs pour lavage intestinal (env. 25.-)	50- 150.-* + 25.-	Un examen tous les 10 ans, <u>non</u> exempté de franchise max. 10% de quote-part + médicaments laxatifs <u>pour</u> lavage intestinal (env. 25.-)	500 - 1 500.-* + 25.-
Cancer du col de l'utérus	Femmes <u>dès</u> 21 ans	Frottis (Examen cytologique)	Pas de programme actuellement	-	Prise en charge tous les 3 ans par l'assurance de base, <u>non</u> exemptée de franchise max. 10% de quote-part	40.-

Un sondage représentatif montre qu'il existe en Suisse un fossé entre la nécessité du dépistage du cancer et les mesures effectivement mises en œuvre. Elle souligne également le manque d'informations sur le financement des mesures de prévention. La Ligue contre le cancer s'engage pour l'égalité d'accès aux programmes de dépistage et propose un service de conseil sur ces questions.

Madame, Monsieur,

Les examens de dépistage permettent de détecter les cancers au plus tôt, voire de les éviter complètement. En Suisse, les programmes de ce type ne concernent que le cancer du sein et celui du côlon. Mais ils ne sont pas accessibles à toutes les personnes à risque : certains cantons en sont dépourvus, et les limites d'âge imposées ne sont pas partout identiques. Autrement dit, l'accès au dépistage organisé, de qualité et exempté de franchise dépend du lieu de domiciliation des personnes concernées. Or, combler ces lacunes dans le dépistage du cancer est considéré comme essentiel par la population suisse, comme le montre le *Moniteur de prise en charge du cancer 2024* réalisé par gfs.bern pour MSD Suisse¹.

Même accès au dépistage sur l'ensemble du territoire

La Ligue contre le cancer milite depuis des décennies en faveur de l'égalité d'accès au dépistage. Son action vise entre autres à prendre en considération cette question dans le futur Plan Cancer national et à mettre en place dans les cantons des programmes adéquats. Elle met aussi en œuvre des programmes de dépistage dans certains cantons, et s'efforce de les développer. Actuellement, la Ligue contre le cancer soutient par exemple une demande de prise en charge du dépistage du cancer du poumon par l'assurance de base, ainsi que de relèvement de la limite d'âge fixée pour le dépistage du cancer du côlon. Les possibilités d'accès au dépistage doivent être les mêmes pour toutes et tous, partout en Suisse.

Quels examens pour qui, et à quel coût ?

Le sondage montre aussi que la population suisse manque d'informations sur les mesures de dépistage : qui paye pour quelle mesure, et quels sont les groupes concernés ? En tant qu'organisation financée par des dons, la Ligue contre le cancer fournit information, conseil et coordination via les [ligues contre le cancer cantonales et régionales](#), par le biais de son service d'information et de conseil [InfoCancer](#), sur son site Internet et dans ses

brochures pour les questions relatives au cancer.

[1] Moniteur de prise en charge du cancer MSD 2024, Früherkennung und Prävention: Möglicher Schlüssel für eine bessere Versorgung. gfs.bern. Décembre 2024. Téléchargement du rapport complet (en allemand) sous : <https://cockpit.gfsbern.ch/de/cockpit/krebsversorgungsmonitor-2024/>

Contact
Service de médias
Ligue suisse contre le cancer
Effingerstrasse 40
CH-3001 Berne
T +41 31 389 93 31
media@liguecancer.ch
www.liguecancer.ch

La Ligue contre le cancer **conseille, soutient et informe** les personnes touchées par le cancer et leurs proches. Elle s'engage de manière ciblée dans la prévention et le dépistage et encourage la recherche indépendante sur le cancer. La Ligue contre le cancer est une association nationale qui regroupe 18 ligues cantonales et régionales et une organisation faîtière, la Ligue suisse contre le cancer. Elle est une organisation financée principalement par des dons. www.liguecancer.ch

Medieninhalte

			non remboursé	approximatif	non remboursé	approximatif
Cancer du sein	Femmes Généralement de 50 à 74 ans	Mammographie	Un examen tous les 2 ans, exonéré de franchise max. 10% de quote-part	20.-	Non pris en charge par l'assurance de base	200.-
Cancer du colon	Femmes et hommes après 50 à 69 ans	Test FIT	Un examen tous les 2 ans, exonéré de franchise max. 10% de quote-part	5.-	Pris en charge tous les 2 ans par l'assurance de base, (50% exonéré de franchise max. 10% de quote-part)	50.-
	Femmes et hommes après 50 à 69 ans	Coloscopie	Un examen tous les 10 ans, exonéré de franchise max. 10% de quote-part + médicaments, lavement pour lavage intestinal (env. 25.-)	50-150.- + 25.-	Un examen tous les 10 ans, (50% exonéré de franchise max. 10% de quote-part + médicaments, lavement pour lavage intestinal (env. 25.-)	500 - 1 500.- + 25.-
Cancer du rect	Femmes	Procto	Procto		Pris en charge tous les 2 ans par l'assurance de base	

Tableau 1 : Vue d'ensemble du coût des examens de dépistage pris en charge. Les coûts indiqués ici peuvent légèrement varier d'un canton à l'autre.

Cette annonce peut être consultée sous <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003316/100930182>